tion qui, pour n'être ni politique ni administrative, n'en avait pas moins une certaine importance.

Depuis le décès de M. Paris, en juillet 1893, la société de secours mutuels « la Prévoyance » n'avait plus de président. Cette société, est fort nombreuse, et celui qui est à sa tête peut, dans bien des cas, jouer un rôle prépondérant. Aussi, les compétitions n'ont pas manqué, et on disait même que pour s'assurer la victoire, il aurait été fait de singulières promesses à des électeurs chancelants.

Quoi qu'il en soit, il y a eu beaucoup d'animation; et un grand nombre d'électeurs sont venus déposer leurs votes.

Le scrutin a été fermé à 4 heures 1/2; le dépouillement fait sur trois tables, a marché assez rondement; et, à 6 heures 1/2, tout était terminé. Voici le résultat :

Nombre de votants : 1231. — MM. Delphin Dumortier, 664 voix, élu; Valence, 517; Divers, 50.

Près de 300 électeurs qui se sont présentés après 4 heures 1/2, n'ont pas été admis à voter. Ils ont déposé une protestation. On se disait que le résultat aurait pu être tout autre.

La « Prévoyance » compte plus de 4,600 membres.

On a aussi voté pour le vice-président et sept commissaires. Ont été nommés : Vice-président, Hippolyte Leclercq, à l'unanimité de 1231 voix; commissaires, Delancre, 1209; Medo, 1201; Scalbert, 1193; Houry, 1218; Lequenrie, 1149; Debuchy, 1214; Grimonprez, 1211, élus.

La tombola du Centenaire. — Le tirage de la tombola au profit des hommes de troupes a eu lieu à l'Hôtel des Postes, sous la présidence de M. Masure-Six, vice-président du comité d'organisation, assisté de MM. Victor Lamarque, intendant, L. Fourmentin, commandant, et Edouard Cau.

Il restait 379 fr. qui ont été divisés en 125 lots répartis comme suit : 1° 1 lot de 25 fr. gagné par M. Demeitre de l'Union Tourquenoise avec le n° 556. — 2° 2 lots de 15 fr. aux n°s 469 et 383 à MM. Lecomte et Piédana. — 3° 8 lots de 10 fr. aux n°s 516, 243, 116, 426, 50, 77, 289, 493, à MM. Leblanc, Fleurisse, Verruissel, Leman, Poulain, Bultean, Dhont et Faveur. — 4° 20 lots de 5 fr., 50 de 2 fr. et 44 de 1 fr.

M. Masure-Six a offert un lot de 20 fr. qui a été gagné par M. Tackoen de la section des voltigeurs.

Avant de lever la séance M. Masure a prononcé une patriotique allocution qu'il a terminée ainsi : «Quand j'ai eu besoin de vous, je vous ai trouvés; quand vous aurez besoin de moi, je serai également tout à vous. »

M. Masure a été l'objet d'une véritable ovation.

Marcq-en-Barœul. — *La procession de la Fête Dieu* n'est pas sortie, dimanche, à Marcq, le mauvais temps ne l'avant pas permis.

Halluin. — *La procession de la Fête-Dieu.* — Dimanche, à dix heures et demie, à l'issue de la grand'-messe, la procession du Très-Saint-Sacrement est sortie de l'église et a parcouru son itinéraire habituel : Rue des Ecoles, rue des Moulins et rue de Lille.

Les élèves des écoles libres, le patronage Saint-Joseph, la société de Saint-Sylvestre et les diverses autres sociétés de la ville faisaient partie de la procession, derrière laquelle suivaient un grand nombre de fidèles.

La musique municipale, qui figurait dans le cortège a joué sur le parcours plusieurs marches religieuses.

— La Compagnie des Sapeurs-Pompiers s'est rendue dimanche après-midi à Frelinghien pour prendre part au festival de cette commune.

LA BATAILLE DE TOURCOING
DU 18 MAI 1794

Conférence prononcée à la Société de Géographie de Tourcoing, le 18 mai 1895, par M. A. Merchier, professeur d'histoire au Lycée de Lille, chargé des cours préparatoires à Saint-Cyr. Une jolie brochure avec cartes. Prix : **Un franc.** En vente aux bureaux du journal, à Roubaix et à Tourcoing. Cette brochure est en vente également chez tous les libraires et au débit de tabacs de la Grande-Place, à Tourcoing.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le Journal de Roubaix (Grande édition) dans le Petit Journal de Roubaix

LILLE

L'élection du canton Centre de Lille. — Le comité républicain libéral du canton de Lille-Centre s'est réuni hier pour choisir un candidat au conseil d'arrondissement pour l'élection qui aura lieu le 3 juin prochain.

Dans cette réunion, à laquelle assistaient MM. Le Gavrian, député du Nord; Georges Vandame et Emile Scrive, conseillers généraux, la candidature a été offerte à M. Cointrelle, avocat au barreau de Lille, qui a accepté.

Un pénible incident. — Samedi après-midi, les personnes qui stationnaient sur les quais de la gare ont été tristement impressionnées par une scène dont était cause un malheureux religieux, atteint d'aliénation mentale. Voici les faits :

» Il y a un an, le Père Montvoisin, dominicain du couvent de la rue Léon-Gambetta, qui était depuis plusieurs mois en proie à des accès d'aliénation mentale, était dirigé sur Paris et soumis à l'examen d'un médecin aliéniste. Le docteur Rigal — c'est le nom du docteur — conclut à la folie et, il y a quelques jours, décida qu'il y avait lieu d'enfermer le religieux à l'asile de Lommelet.

» Samedi matin, le Père Montvoisin arrivait en gare de Lille, accompagné de deux pères dominicains et d'un infirmier fourni par un hôpital de Paris. Une voiture qui devait le transporter à Lomme les attendait au dehors. A peine sur le quai, le Père Montvoisin se mit à crier qu'il n'était pas fou, qu'on en voulait à son argent et qu'il demandait à parler soit au commissaire, soit au commissaire.

» Un rassemblement se forma et plusieurs personnes prirent fait et cause pour le Père Montvoisin.

» Un agent intervint alors et monta en voiture avec les dominicains, qui se firent conduire au poste du 3e arrondissement, où tout s'expliqua.

» Les dominicains de Paris avaient leurs papiers parfaitement en règle et rien ne s'opposait au transport du Père Montvoisin qu'il fut conduit à l'asile.»

Sur la demande des dominicains de Lille, un nouvel examen de l'état mental du Père Montvoisin sera fait par M. le docteur Castiaux.

Le concours hippique. — *Première journée.* — Le concours hippique de Lille s'est ouvert, dimanche après-midi, par l'examen des chevaux. Voici les résultats :

1er prix, 300 fr., *Beauregard* : 2e, 200 fr., *Fanfan* ; 3e, 100 fr., *Kauvette* : 4e, 100 fr., *Marie* : 5e, 50 fr., *Bijou* ; 6e, 50 fr., *Criolo* ; 7e, 50 fr., *Bello* ; 8e, 50 f., *Buffalo* ; 9e, 50 fr., *Bichette* ; 10e, 50 fr. *Iris*.

La réunion s'est terminée par des sauts d'obstacles pour chevaux ayant pris part à la course de haies. — 1er prix, 150 fr., *Gertrude* ; 2e, 50 fr., *Fritz* ; 3e, 50 f., *Buffalo* ; 4e, 50 fr., *Hartz*.

Comme l'an dernier, la nouvelle disposition du concours hippique a rencontré partout les plus vives approbations.

Un dramatique suicide. — Hier, vers trois heures de l'après-midi, un dramatique suicide se produisait rue du Fontenoy, dans les circonstances suivantes :

M. Louis Caignez, 34 ans, occupe au coin de la rue Fontenoy et de la rue de la Plaine une maison d'épiceries et de comestibles.

Vers trois heures de l'après-midi, à la suite d'une légère discussion avec sa femme, Caignez monta dans sa chambre à coucher et se tira un coup de revolver à la tempe droite ; au bruit de la détonation, Mme Caignez accourut et vit son mari baigné dans son sang.

On appela aussitôt M. le docteur Demon, qui donna ses soins au blessé. Malheureusement, on ne put retirer le projectile, et Caignez mourut bientôt, après avoir beaucoup souffert. Sa femme est au désespoir. Il laisse trois enfants en bas âge.

Ce dramatique suicide a profondément ému le quartier où les époux Caignez sont très bien vus et estimés.

Un vol de 1,000 francs. — Il y a quelque temps, M. X..., fabricant d'eau gazeuse, rue de l'Eglise, avait employé chez lui, pendant plusieurs jours, son neveu, qui est tapissier. Une somme d'environ 1,000 fr. a disparu à ce moment et M. X... accuse ce dernier de lui avoir dérobé cette somme.

Rien jusqu'ici n'a pu être prouvé à la charge du neveu, chez qui le commissaire de police s'est rendu hier pour perquisitionner. On n'a rien trouvé qui puisse faire croire à sa culpabilité.

EST-CE JACK L'ÉVENTREUR ?

Un passager mystérieux. — Une femme coupée en morceaux. — Celle-ci suspect. — En attendant l'arrivée du « Paraguay »

Dunkerque, 28 mai. — Une vive émotion règne ici dans tout le personnel judiciaire et administratif ainsi que parmi les hautes autorités du port. Voici l'événement qui vient de faire naître, et qui offre, en effet, un intérêt qui n'est superflu de faire ressortir.

Le 2 mai courant, s'embarquait, à Buenos-Ayres, sur le paquebot le *Paraguay*, des Chargeurs réunis, à destination de Dunkerque, un passager français qui se fit inscrire sous le nom de Jean Templier.

Jean Templier fit embarquer avec lui quatorze colis, dont *quelques-uns* renfermaient plusieurs milliers de pesetas de monnaie de billon argentine. Cet homme est, paraît-il, notoirement connu pour se livrer à l'industrie de l'introduction en contrebande du billon argentin dont Dunkerque est inondé. Mais ce n'est pas l'accomplissement de cet acte de fraude qui le fait signaler, au départ de Buenos-Ayres. Il s'agit d'une accusation plus grave.

Cet homme, qui est originaire de Périgueux, est accusé d'avoir assassiné une femme à Buenos-Ayres et d'avoir découpé en morceaux son cadavre, qu'il rapporterait *salé*, dans ses bagages. M. Mine, consul de la République argentine à Dunkerque, a reçu de M. Edouard Santos, procureur général à Buenos-Ayres, une dépêche qui affirme le fait et qui lui enjoint d'avoir à faire arrêter dès son arrivée le mystérieux voyageur en même temps d'opérer, s'il est possible, une minutieuse perquisition dans ses bagages.

Etrange analogie

Le bateau n'arrivera que demain dans la matinée, à cause de la mer, qui est très mauvaise. C'est alors que M. Mine aura à se conformer aux instructions du gouvernement argentin.

Ce qui donne à cette affaire un caractère particulièrement passionnant, c'est que le crime de Buenos-Ayres présente avec les nombreux assassinats de femmes commis à Whitechapel par l'introuvable Jack l'Eventreur une analogie frappante, et a été suivi de mutilations identiques à celles que *the Ripper* a fait subir à ses victimes. En présence de ces points de singulière similitude entre le crime imputé à Templier et ceux de l'égorgeur anonyme de Londres, on se demande si ce dernier et le passager du *Paraguay* ne feraient pas un seul et même homme. Dans ce dernier cas, son arrestation sur le territoire français serait un événement capital.

Concerts et Spectacles

Le concert du parc Barbieux. — C'est hier, dimanche à 5 heures de l'après-midi que s'est rouverte la série des concerts d'été au jardin de Barbieux, par la *Grande Harmonie*, sous la direction de son chef éminent, M. Koszut.

En dépit du mauvais temps, la foule s'est portée en masse au square et a vivement applaudi notre excellente musique municipale, qui a exécuté avec la perfection qui lui est habituelle, les morceaux suivants : *Par le flanc droit; Roméo et Juliette; Les Gnômes*; Air varié pour deux pistons ; puis, après un entr'acte de 15 minutes ; *Ballet de Coppélia*; *Sérénade Hongroise*, enfin *La Jota aragonèse*.

La température s'étant subitement refroidie, beaucoup de personnes n'ont pas attendu la fin du concert.

A signaler l'heureuse innovation apportée par cette société musicale, qui consiste dans la distribution gratuite d'un charmant petit programme à tous les auditeurs.

Hippodrome Roubaisien
GRAND THÉATRE
DIMANCHE 17 JUIN, à huit heures un quart
DUPUIS
et la Troupe des VARIÉTÉS, de Paris
DANS LES
TRENTE MILLIONS DE GLADIATOR
DE LABICHE
Location ouverte chez M. Jubé-Hertog.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Les dépôts de meubles à l'Hôtel des Ventes

Roubaix, 24 mai 1895.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

L'Hôtel des Ventes, à qui l'on confie un meuble dont on désire se défaire, en devient-il le propriétaire temporaire ? Et un meuble ayant coûté 40 fr., dont on demande 10 ou 15 francs, peut-il être vendu 2 fr. 50, sans qu'on ait soumis au vendeur cette offre dérisoire ?

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères remerciments. *Mécontente.*

Note de la Rédaction. — Le règlement afférent à l'entrée de l'Hôtel des Ventes dit que « le déposant est prévenu que les objets pour lesquels il aurait fixé un prix, ne sont acceptés que pour un mois. *Il devra donc, avant l'expiration de ce délai, et sans aucun autre avis, prendre faire reprendre ces objets, s'ils ne sont pas vendus.* A défaut d'enlèvement, les dits objets *seront mis aux enchères*, à ses risques et périls, *et adjugés pour offres*, à la première vacation qui suivra, *sans aucun avis* du commissaire-priseur, et sans mise en demeure. »

A propos de la tentative d'assassinat contre le garde-champêtre de Herseaux

Wattrelos, 27 mai 1895.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*.

Au cours des débats, que vous avez exactement reproduits de la cour d'assises de Bruges, concernant l'affaire Bourgois, condamné à 15 ans de travaux forcés pour tentative d'assassinat contre le garde Verecke, M. l'avocat Mullié a insinué que j'avais été soudoyé pour voler et que j'étais l'auteur de la lettre anonyme dénonçant Bourgois.

Je tiens à affirmer que je n'ai jamais eu connaissance de cette lettre anonyme; quant à mon casier judiciaire, il est intact, et je puis le prouver à M. l'avocat Mullié, qui aurait pu choisir un autre moyen de défense. Il n'est pas admissible qu'on accuse un innocent pour éviter la condamnation d'un coupable.

Bien que le gendarme Vanhove ait témoigné à l'audience de mon honorabilité, je vous serais reconnaissant, Monsieur le Directeur, de bien vouloir donner à cette lettre l'hospitalité de vos colonnes.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements, l'assurance de mon respectueux dévouement.

MOISE VERRUE,
Marchand de légumes à St-Liévin (Wattrelos).

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du lundi 28 mai

Présidence de M. le conseiller Bosquet

Ministère public : M. l'avocat-général de Savignon

1re affaire. — **Affaire de mœurs**

L'accusé Léon-Lucien Toulemonde, mouleur en fer à la Madeleine-lez-Lille, est âgé de 35 ans. Il est condamné à six ans de réclusion. — Défenseur, Me Godin.

2e affaire

TENTATIVE D'ASSASSINAT D'UN ANARCHISTE SUR UN PATRON A ROUBAIX

L'accusé

Edouard-Joseph Marlo, ouvrier tisseur à Roubaix, est né à Roncq, le 16 décembre 1865. Il est donc âgé de 28 ans.

Exposé des faits

Ils se sont, d'après le ministère public, l'acte et l'arrêt d'accusation, passés de la manière suivante :

Le 2 mars 1894, vers une heure et demie de l'après-midi, M. Florimond Cauchies, tisseur à Roubaix, se disposait à entrer dans son usine sise rue Gambetta, n° 100. Il fut arrêté sur le seuil par des ouvriers venus pour lui demander du travail.

Au moment où il leur répondait, Marlo, l'un de ses anciens tisserands, qui, quelques jours avant, l'avait volontairement quitté, se présenta à sa gauche et, sans proférer une parole, lui porta, près de l'oreille, de haut en bas, un coup de tranchet qui lui laboura la joue.

M. Cauchies se retourna aussitôt, saisit par la manche le bras droit de son agresseur et amortit ainsi les coups que celui-ci continuait à lui porter.

Il fut néanmoins blessé au sommet de la tête et au *front*, au-dessus de l'arcade sourcilière. L'arme ayant glissé sur les os du crâne, ses blessures n'intéressèrent que le cuir chevelu. Aussi M. Cauchies qui était tombé pendant la lutte, peut-il se relever et échapper à la poursuite de Marlo.

Ce dernier fut arrêté, tenant encore son tranchet à la main. Il déclara qu'il était venu pour tuer le maître du tissage où le directeur de l'établissement; qu'il les attendait depuis midi et demie ; qu'à défaut de l'un, il s'en était pris à l'autre ; qu'à l'approche de M. Cauchies et à un mètre de lui, il avait retiré son tranchet de sa poche; qu'il s'était alors avancé et avait porte des coups à la tête ; qu'il aurait continué, s'il n'en avait pas été empêché.

« Je voulais tuer, a dit Marlo, et si je n'ai pas tué, » c'est parce que je n'ai pas réussi, car j'avais frappé de » façon à faire des blessures mortelles. Je suis anarchiste » depuis un an; mais c'est seulement depuis lundi que » j'ai résolu de mettre mes théories en application. »

L'accusé ajouta : « C'est fait; je suis content; je recommencerais, parce que c'est la faim qui me l'a fait » faire. »

Cette dernière allégation ne paraît pas exacte à l'accusation. L'information aurait, en effet, établi que Marlo gagnait 3 fr. 50 au tissage Cauchies; qu'à ce salaire il faillait ajouter celui de sa femme et qu'il n'avait quitté cette dernière que depuis quelques jours, qu'après avoir dissipé dans les cabarets l'argent de sa quinzaine.

Il aurait, d'ailleurs, reconnu n'avoir eu aucune altercation avec M. Cauchies qui ne lui avait pas adressé de reproches sur son travail, mais dont il avait abandonné volontairement l'établissement, parce qu'il n'était pas satisfait du fonctionnement de son métier.

CONDAMNATION A MORT

Marlo est condamné à mort.
L'exécution aura lieu à Douai.

Défenseur, Me D'Hoghe.

NORD

Tempête à Dunkerque. — Hier dans l'avant-midi une violente bourrasque s'est abattue sur le littoral. Le vent qui avait séquis une très grande force faisait déperir les vagues par dessus l'estacade.

Les navires en rade sont solidement ancrés et jusqu'à présent on ne signale aucun sinistre.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du dimanche 27 mai.* — Gustave Hazebroucq, rue Meyerbeer 27. — Jules Florin, rue de Beaumewaert 31. — Julia Maescele, rue du Duc 13. — Romain Catrix, rue de Bavai 37. — Georges Duprez, rue de la Longue Chemise cour Aumette 3. — *Publications de mariage.* — Dufoirest Edmond, 23 ans peintre, rue du Moulin 57 et Lagache Pauline, 20 ans journalière, rue Jacquard cour Masurel 40. — Desandre Léon, 26 ans mouleur, rue des Charpentiers 20 et Dhaenens Sophie, 26 ans tisserande, rue du Bâtiment 5. — Leroche François, 30 ans apprêteur, rue de la Perche fort Sion 30 et Dehayon Marguerite, 30 ans encaisseuse, rue des Fleurs cour Derousseaux 42. — Duchateau Laurent, 29 ans horloger, Grande-Rue 29 et Bouchez Clara, 25 ans ménagère, Grande-Rue cour Lordan 3. — Dupont Jules 25 ans rattacheur, rue des Filatures cour Buyse 4 et Vandeu Busache Elise, 21 ans bambrocheuse, rue du Tilleul 124. — Welman Alexandre, 25 ans ourdonnier, rue des Fleurs 49 et Vraux Marie, 20 ans soigneuse, rue Archimède cour Losfeldt 15. — Hespel Henri, 24 ans tisserand, Wattrelos et Lambrecht Marie, 21 ans tisserande, rue Bayart 40. — Leman Alphonse, 37 ans doudeur, rue de Mouveaux impasse Frère 55 et Deslr Marie, 23 ans repasseuse, rue de Mouveaux impasse Frère 19. — Vande Gejuchte Désiré, 25 ans tisserand, rue des Longues-Haies cour Dupuireur 7 et De Meyer Marie, 23 ans tisserande, rue des Longues Haies cour Dupuireur 7. — Delannoy Georges, 24 ans garçon boulanger, Croix et Houte Sidonie, 25 ans journalière, rue du Luxembourg 41. — Deshoquois Henri, 23 ans peigneur, rue de Tourcoing cour Joseph 2 et Polomé Marie, 23 ans journalière, rue Jacquard cour du Gaz 6. — Voeltzel Guillaume, employé de commerce, Roubaix et Berg Thérèse, couturière, Paris 16e arrondissement. — Vandenbroucke Emile, 34 ans serrurier, rue Carnot 37 et Gurchieu Lucie, 44 ans couturière, Grande-Rue 191. — Jacob Fernand, 34 ans avocat, Tourcoing et Hurinkouck Marguerite, 29 ans sans profession, boulevard Gambetta 3. — Milewski Charles, 32 ans employé de commerce, rue de Tourcoing 28 et Francq Mathilde, 27 ans sans profession, rue Olivier de Serres 11. — Porisse Jules, 25 ans employé de commerce, Tourcoing et Leconte Clémence, 24 ans couturière, rue Desrousseaux 4. — Belle Louis, 26 ans préposé des douanes, Batisseux et Merlier Emérence, 20 ans sans profession, rue Montgolfier 17. — Delannoy Alphonse, 26 ans tisserand, Wattrelos et Debaisieux Catherine, 23 ans bobineuse, Roubaix. — Desrousseaux Albert, 25 ans teinturier-apprêteur, rue Pauvrée 25. — et Ferrand Marie, 22 ans sans profession, rue des Arts 4. — *Déclarations de décès.* — Néant.

Déclarations de naissances du samedi 26 mai. — Jeanne Liagre, rue de la Marlière. — Marie Cotel, rue de Roncq. — Alberline Mahieu, rue de Roncq. — Madeleine Consart, rue des Carliers. — Félix Podevin, rue de Boulogne. — Marie Renouy, rue Houchard. — *Publications de mariages.* — Emile Bracaval, 30 ans cultivateur et Augustine Mortagne, 23 ans sans profession. — Henri Dhaene, 25 ans tisserand et Flore Ghesquière, 22 ans soigneuse. — Joseph Flamen, 20 ans rattacheur et Palmyre Castel, 19 ans soigneuse. — Paul Desrumaux, 26 ans magasinier et Angèle Deltour, 21 ans sans profession. — Henri Watteau, 29 ans tisserand et Elisa Desnoet 21 ans rattacheuse. — Richard Gildhof, 26 ans voiturier et Amelie Vanmarcke, 33 ans sans profession. — Henri Desmaret, 25 ans rattacheur et Apolline Roussel, 23 ans soigneuse. — *Mariage.* — Henri Desmettre, 24 ans employé et Pauline Glorieux, 37 ans sans profession. — Augustin Warhem, 27 ans rattacheur et Marie Roussel, 26 ans doubleuse. — Edouard Lecauchetère, 25 ans mécanicien et Julie Geuze, 24 ans soigneuse. — Pyrille Allegaert, 31 ans coiffeur et Marie Vandermeeches 38 ans bobineuse. — Louis Deglorie, 33 ans trieur et Cécile Piedanna, 38 ans marchande de bonneterie. — Victor Geva, 24 ans magasinier et Juliette Delplanque 23 ans doubleuse. — Emile Lejeune, 20 ans tisserand et Elisa Fleury, 34 ans ménagère. — Louis Her, 27 ans maçon et Maria Lemettre, 24 ans servante. — Fortuné Duvosquel, 24 ans employé et Marie Desplanques, 23 ans tailleuse. — *Déclarations de décès.* — Alfred Vincent, 18 ans Blanc-Seau. — Philippe Priem, 61 ans fleur, chemin des Carliers. — Marie Caudelier, 47 ans rue de Guisnes. — Jean-B. Leman, 77 ans, sans prof. Epinette.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille SELOSSE-HERMAN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Louise HERMAN, veuve de Monsieur Louis SELOSSE, décédée à Roubaix, le 26 mai 1895, dans sa 82e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le lundi 28 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 6 heures 1/4, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 29 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 55.

Les amis et connaissances de la famille Eugène VANDENDRIESSCHE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Eugène VANDENDRIESSCHE, décédé subitement à Roubaix, le 26 mai 1895, dans sa 75e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le lundi 28 courant, à 6 heures 1/2 du soir, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 29 dudit mois, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, à la ferme Gourguechon, hameau du Petit Beaumont, à 8 heures 1/2.

Les amis et connaissances de la famille BOSSUT-WICART, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Philomène WICART, épouse de M. Ernest BOSSUT, décédée à Roubaix, le 27 mai 1895, à l'âge de 35 ans et 8 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 29 courant, à 8 h. 1/2, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 30 courant, à 9 heures 1/2, en l'église du Saint-Rédempteur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Roche, à la brasserie.

BELGIQUE
UNE EXPLOSION DE GRISOU A ANDERLUES
Six tués. — Quatre blessés

Charleroi, 27 mai. — Une nouvelle explosion vient d'arriver à Anderlues où le grisou a fait, il y a deux ans, 150 victimes dont une centaine sont encore au fond de la fosse.

Cette nuit, le grisou a éclaté au puits Gendebien. Six ouvriers ont été tués; quatre grièvement blessés. L'émotion est grande.

Cette explosion a été causée par l'explosion d'une mine qui a communiqué le feu au grisou.

Charleroi, 27 mai. — Vers 1 heure 1/2 du matin, tandis que 52 ouvriers se trouvaient dans le puits, une formidable détonation se faisait entendre, se répercutant dans les galeries qui se remplissaient de fumée.

A l'étage de 550 mètres, où s'est produit l'accident, un porion de nuit, nommé Julien Lault, ressentant le danger, voulut courir au puits, mais dans sa route, il fut projeté contre les parois où il se blessa et où sa lampe s'éteignit.

A tâtons, suffoquant, il finit par arriver à l'accrochage où il sonna immédiatement pour donner l'alarme au conducteur des travaux, qui descendit dans le puits avec quelques porions, et se rendit immédiatement à la veine où il trouva dix victimes. On releva d'abord 5 blessés ; non loin de la gisaient 5 cadavres de tous jeunes mineurs.

Une grande difficulté, vers 2 heures 1/2, toutes [illegible] à l'accrochage mais le mineur les victimes étaient [illegible] où on le déposait dans Tamart expirait au moment [illegible] la cage.

A 8 heures 1/2, comme on remontait dans une même cage tous les cadavres, une grande foule se pressait aux abords du puits.

Le spectacle est navrant. Tous les assistants sont recueillis et le silence n'est coupé que par les sanglots des femmes et des sœurs des mineurs. Il y a là des scènes déchirantes de désolation.

La gendarmerie accourue sur les lieux avait peine à maintenir l'ordre.

Les blessés et les morts ont été conduits dans la salle de paye.

Les premiers après avoir reçu les soins des docteurs, ont été transportés chez eux.

La reconnaissance des cadavres horriblement mutilés se fait difficilement, tous les parents voulant entrer en même temps, furieux parce qu'on ne les autorise pas à voir immédiatement leurs chers morts.

Les quatre blessés vont si mal qu'on ne croit pas les sauver.

Cette après-midi, les cadavres ont été mis en bière et remis aux parents.

Le bourgmestre, les échevins sont venus sur les lieux ainsi que le parquet qui a commencé une enquête.

Le porion blessé, Louis Prokorenne, a déclaré que le grisou s'était enflammé au moment où il mettait le feu à une mine.

Les obsèques des victimes auront lieu probablement mardi; elles se feront à la charge de la Compagnie.

Le sacre du nouvel évêque de Bruges. — Voici les principales dispositions arrêtées pour les cérémonies et fêtes qui seront célébrées à l'occasion du sacre et de l'inauguration du nouvel évêque Mgr de Brabandere. Le sacre, qui aura lieu en l'église cathédrale le lundi 17 juin, sera présidé par S. E. le cardinal archevêque de Malines et rehaussé par la présence du nonce apostolique et de tous les évêques de Belgique. Un cortège composé des membres du clergé conduira le nouvel évêque à la cathédrale et à l'issue de la cérémonie le conduira à son palais, après avoir traversé les principales rues de la ville.

Mgr de Brabandere fera son entrée solennelle en ville le lendemain, à trois heures de l'après-midi. Le cortège, formé près de la porte Sainte-Catherine, et auquel prendront part les troupes de la garnison et les divers corps de la garde civique, traversera les principales rues de la ville pour se rendre à la cathédrale. Après sa rentrée au palais, il y aura réception des autorités.

Le Roi et le prince Frédéric de Prusse à l'Exposition d'Anvers. — Le roi Léopold est arrivé, dimanche après-midi, à une heure et demie, à l'exposition d'Anvers avec le prince Frédéric de Prusse, représentant de l'Empereur Guillaume aux noces de la princesse Josépine.

Après avoir parcouru la section maritime, les visiteurs se sont rendus à la section allemande.

Pour arriver à cette section, ils devaient traverser la section française. M. Muzet, commissaire général de l'exposition française, a reçu le roi.

On a beaucoup remarqué que le roi Léopold s'est longuement arrêté devant les installations françaises.

Il a parlé à de nombreux exposants, sans que le prince Frédéric de Prusse, qui accompagnait le roi, ait pris part aux incidents de la visite.

Le roi et le prince Frédéric et leur suite ont terminé la tournée par une visite du vieil Anvers, et sont repartis à 6 heures pour Bruxelles. Une foule enthousiaste les a acclamés.

La fameux baron russe. — La *Libre Parole* publie une longue lettre de Liège imputant au fameux Sternberg la qualité d'agent provocateur et affirmant qu'il ne risque pas d'être arrêté, étant *persona grata* près de la Belgique, de la France et de la Russie.

Mouscron. — *Les courses.* — Il y avait assez de monde, dimanche, aux courses qui, commencées à trois heures 45, n'ont pris fin qu'à 6 heures 1/4, trop tard encore pour permettre à certaines personnes de reprendre le train. Voici les résultats de ces courses :

Au trot monté. Distance minimum : 3000 mètres. 5 fois le poteau *Prix Coquette.* — 1er prix, 100 fr., *La Goulue*, à M. Mouquinon, de Wasemes (5 m. 44 s.); 2e 50 fr., *Polisson II*, à M. H. Dejonghe, de Rouiers (5 m. 45 s.); 3e 30 fr., *Cuirassier*, à M. E. Verhaeghe, de Tourcoing (5 m. 48 s.); 4e 20 fr., *Blanche*, à M. G. Morman, de Rouiers.

Au trot attelé. Distance : 1600 mètres. 2 fois le poteau. *Prix Chimère.* — 1er prix 200 fr. *Pourquoi pas ?* à M. A. Dumoulin de Tourcoing ; 2e prix 100 fr. *Beauregard*, à M. Callaert, de Gand.

Un incident s'est produit à cette course : le cheval *Little Sioux* s'étant emporté, a jeté à terre le jockey, qui n'a eu aucun mal, et après avoir fait un tour de piste, *Little Sioux*, qui a brisé le brancard du sulky auquel il était attelé, a pu être arrêté, sans causer d'autre accident.

Au trot monté (distance : 3000 mètres. 4 fois le poteau). *Prix Totley.* — Premier prix : 300 francs; *Serviteur*, à M. Th. Verroken, de Tourcoing (5 m. 37 s.); 2e prix, 100 fr., *Eclatant*, à M. Callaert, de Gand, (5 m. 41 s.). 3e prix, 60 fr., *Gaulois*, à M. Vanhoy, d'Anvers (5 m. 43 s.); 4e prix, 40 fr., *Perez*, à M. E. Debussere, de Roeselare.

Au galop, pour tous chevaux. (Distance : 2.000 mètres. — 3 fois le poteau). *Prix Lady-Crown.* Premier prix : 50 francs, *Saint-Yves*, à M. Debeil, de Meulebeeke; 2e prix : 25 fr., *Petit*, à M. A. Neyrinck, de Courtrai; 3e prix : 15 fr., *Gén. Williams*, à Sir Ralph, de Wareghem.

Au dernier tour, le jument *Louise*, à M. Leclercq, de Roubaix, a jeté à terre le jokey qui la montait, mais n'éprouvé aucun mal.

Dottignies. — *Une réunion socialiste.* — Une réunion socialiste a eu lieu dimanche, à Dottignies, estaminet Ferraille, rue de Mouscron.

Annoncée pour trois heures et demie, elle ne commence, qu'à quatre heures 20, présidée par le citoyen Emile Degra, à qui on adjoint, pour assesseurs, les citoyens Vandeguinste et Wambeke. Il y a 50 personnes environ dans la salle.

Après quelques mots de M. Lefebvre, chef du parti à Dottignies, l'orateur annonce, Vandorpe, de Bruxelles, a la parole.

Il dit qu'il n'y a pas longtemps encore, il n'y avait en Belgique que deux partis en présence : le cléricalisme et le libéralisme. Chacun de ces partis se disputait le pouvoir, *mais n'amenait, en fin de compte, aucune amélioration* au sort des ouvriers.

C'est alors que naquit le socialisme.

L'orateur développe le programme du Parti ouvrier et termine en disant que les ouvriers doivent défendre leurs intérêts : ils choisiront donc parmi eux les candidats pour les élections.

La réunion a été levée vers 5 h. 1/2, après un vote de blâme au gouvernement et au conseil communal.

Tournai. — *La procession de la Fête-Dieu.* — Toutes les paroisses de Tournai se sont réunies à 9 heures, à la Cathédrale. La procession est sortie à 9 heures 1/2. Les décorations des maisons étaient fort belles, comme les années précédentes, et une foule considérable de fidèles suivait le Saint Sacrement, porté par Mgr du Ronsseaux, évêque de Tournai, précédé du chapitre et suivi des élèves du séminaire, chantant des pasumes. Les reposoirs, très nombreux, présentaient le plus joli coup d'œil.

Les fanfares de St-Joseph avec les fifres et les tambours ont prêté leur concours à cette imposante cérémonie religieuse.

Vers 11 heures, la procession rentrait à la cathédrale, après avoir parcouru les principales rues de la ville, puis, après la bénédiction du T. S. Sacrement, les processions des différentes parcisses ont regagné leurs églises.

PENSEES DIVERSES

La vie est un cadran où les heures vont plus vite dans l'après-midi que dans la matinée.
COMTE DE NUGENT.

Il n'y a point d'hommes plus indulgents pour eux-mêmes que les impitoyables censeurs de la vie des autres.
BOSSUET.

Personne ne juge plus vite que celui qui manque de jugement.
D. PIAMES.

C'est surtout quand on parle de choses utiles qu'il ne faut pas être long.
ALPHONSE KARR.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Dimanche 47 juin concours annuel général et international sur Chartres chez M. Désiré Parent, rue de l'Epeule 153, siège de la société l'Espérance. Mille francs de prix d'honneur; mise obligatoire 2.05 par pigeon.

ROUBAIX. — Voici les résultats des concours de pigeons qui ont eu lieu dimanche 27 mai :

Saint-Just, organisé par la Fédération Roubaisienne et donné au siège de la société l'Aigle, établie chez M. Renard, cabaretier rue Grand-Chemin. 470 pigeons lâchés à 5 heures 45. Beau temps calme, vent ouest, par M. Leman, convoyeur.

1er prix Vandescaghe 2p. 3e Leplat 1p. 3e Debilock p. 4e Carlier p. 5e E. Weerts 5p. 6e H. Vanneste 3p. 7e Debiny 3p. 8e Bourgeois. 9e Vangouthen. 10e Haquette 3p. 11e Mouleron. 12e Ghesquière p. 13e Turpin. 14e Duyvkerp 3p. 15e Hpel 3p. 16e J. Varrasse 3p. 17e Vanbraxtelle 3p. 18e Wattel 3p. 19e Bédu p.

20e Blanblomme. 21e H. Beausier p. 22e Delobelle. 23e Questnoit. 24e Cormant 3p. 25e Berton p. 26e L. Lefebvre 3p. 27e Haquette 3p. 28e Godfrin 3p. 29e Delhay 3p